



La pêche

Avec ses multiples cours d'eau, le Parc Loire-Anjou-Touraine fait le bonheur des pêcheurs ! Amateurs et professionnels y pratiquent la pêche à la ligne, aux engins et aux filets. Leurs prises sont principalement constituées de brochets, carpes, sandres, silures, goujons...

LA PÊCHE EN LOIRE, UNE PRATIQUE ENCADRÉE

La pratique de la pêche sur le territoire est réglementée depuis le Moyen-Âge. Aujourd'hui, les prises de certaines espèces emblématiques sont très encadrées, et autorisées aux seuls professionnels : c'est le cas pour la lamproie, l'anguille, la civelle ou encore l'alose.

Même récréative, la **pêche en eau douce** nécessite de détenir une carte de pêche valable sur le secteur concerné. Les amateurs installés en bord de rivière ou d'étang sont tous membres d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ils pratiquent sur les lots où leur association a négocié le **droit de pêche** avec la collectivité ou les propriétaires privés. En effet, les fleuves ne sont pas toujours domaniaux : l'Indre et le Thouet, par exemple, sont en partie privés. Libre au propriétaire de céder ou louer son lot de pêche à une association !

Certains lots peuvent être exploités simultanément par des amateurs et des professionnels : les « bons coins » de pêche se partagent ! L'enjeu est alors de concilier les différents usages et la bonne conservation des milieux aquatiques.



© Jérôme Paessant
Animation pêche encadrée par la Fédération de pêche
49

LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS DU PARC

Le Parc Loire-Anjou-Touraine ne compte plus que **deux pêcheurs professionnels**, seuls autorisés à utiliser certains équipements comme le guideau (ou dideau), la senne, le verveux, ou le filet-barrage, engin emblématique du Val de Loire mais pratiquement disparu. Ces équipements sont dits « passifs » car les poissons viennent se prendre dans les filets : ils ne sont pas attrapés.

Les pêcheurs professionnels ont le statut de chef d'exploitation agricole. L'État leur attribue leurs licences ainsi que leurs lots de pêche par des baux de 5 ans renouvelables. Ils tiennent un carnet dans lequel ils consignent leurs prises, toujours dans une optique de gestion durable de la ressource.

Les restaurateurs du territoire se fournissent auprès des pêcheurs professionnels. Mais ces derniers cuisinent et transforment également les produits du fleuve, principalement sous forme de terrines de poisson. Avis aux amateurs !

Vous aimerez aussi



Charte 2023-2038 / Aménagement

La concertation a exprimé la volonté de revendiquer une identité ligérienne. Toutefois, celle-ci s'étend à l'ensemble du Val de Loire reconnu au titre...

[Lire la suite +](#)



VIDEO : Promotion du Parc avec Little Gypsy

ESCAPADE

INSOLITE

TOURISME ET
LOISIRS

Grâce à nos partenaires locaux de la marque "Valeurs Parc naturel régional" : pas besoin de partir loin pour vivre de belles aventures !

[Lire la suite +](#)



Charte 2023-2038 / Architecture et urbanisme

La concertation a fait émerger une forte attente pour une cohérence et une qualité des projets d'aménagement et de construction.

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



À la découverte des chouettes et des hiboux

SORTIE ANIMAUX

Savigny-en-Véron

Écomusée du Véron

Les chouettes et hiboux sont des oiseaux fantastiques. Comment peut-on les reconnaître ? Où les observer ? Partez à leur découverte en compagnie d'un...

[Lire la suite +](#)



Bzzz... Aventurez-vous au rucher

SORTIE ANIMAUX

Cinai

Écomusée du Véron

Entrez dans le monde fascinant des abeilles ! Passez la combinaison de l'apiculteur pour découvrir le fonctionnement d'une ruche et le mode de vie de...

[Lire la suite +](#)



À la découverte d'une île de Loire

SORTIE ANIMAUX

Bréhémont

Ligue pour la protection des oiseaux - Touraine

Les îles de Loire, quand elles sont accessibles avec un guide, sont de formidables lieux pour la nature sauvage, riches d'espèces végétales et...

[Lire la suite +](#)